

Groupe
« A Ti'a Porinetia »



ASSEMBLÉE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

Papeete, le 10 septembre 2013

QUESTION ECRITE

adressée à Monsieur le Ministre de l'équipement, de l'urbanisme, des énergies
et des transports terrestres et maritimes

Objet : Projet d'élargissement de l'Avenue Clémenceau.

Monsieur le Ministre,

Nous avons été informés du projet du Pays d'élargissement à 4 voies de l'Avenue Georges Clémenceau depuis le Pont de l'Est à Papeete jusqu'au Camp d'Arue.

Après renseignements pris, il nous a été indiqué que ce chantier serait réalisé par tronçon en commençant par Papeete.

Les riverains de la zone de Mamao, 1^{ère} zone impactée par ces travaux, sont très inquiets car cet aménagement impacterait lourdement sur ces quartiers de la Ville comme à terme sur ceux des communes de Pirae et Arue dont nous sommes élus.

Pour les résidents, cette 2 fois 2 voies va rendre les traversées de voirie encore plus accidentogènes ; cet aménagement risquant d'entraîner une accélération des véhicules. Les « échanges » entre les quartiers de la zone seront plus difficiles et exposeront les piétons voire les 2 roues à des risques d'accident importants comme à certaines intersections de l'Avenue Prince Hinoï. Nous en avons eu un nouvel exemple en mai dernier avec un accident qui a entraîné la mort d'un conducteur de scooter, habitant de Vaininiore, et plus récemment un enfant a été fauché à Arue en traversant la 4 voies.

Les impacts sur le plan de circulation de la ville seront certainement conséquents.

Les déplacements des piétons, et notamment des personnes à mobilité réduite, seront très contraints si de larges trottoirs ne sont pas aménagés.

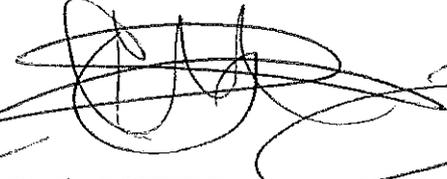
Par ailleurs, l'activité des commerces installés de long de l'avenue sera également touchée car l'aménagement diminuera les espaces de parkings d'un certain nombre d'entre eux et réduira également la visibilité pour les véhicules utilisant les stationnements situés en devanture de nombreux commerces.

Nous avons également appris que le chantier visant à déplacer les réseaux souterrains qui devait démarrer lundi 9 septembre aurait été repoussé d'un mois.

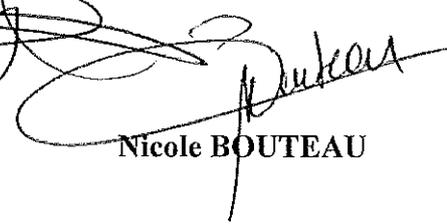
Monsieur le ministre, pourriez-vous indiquer les motivations et les objectifs d'un tel aménagement qui va entraîner une dégradation de la vie de nos quartiers mais également celle de l'activité des commerces longeant l'avenue ; activité déjà lourdement impactée par la crise ? Monsieur le Ministre, pouvez-vous par ailleurs nous indiquer le coût de cet investissement et la ligne budgétaire sur laquelle vous envisagez d'imputer cette opération ?



Armelle MERCERON



Philip SCHYLE



Nicole BOUTEAU